

Direction Générale des Services
Service de l'Assemblée
Affaire suivie par : Véronique AGNIER
☎ : 01 64 79 25 38
✉ : veronique.agnier@camvs.com

Dammarie-lès-Lys, le 2 avril 2019

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION MELUN VAL DE SEINE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU LUNDI 1er AVRIL 2019

COMPTE-RENDU SOMMAIRE



Le Conseil Communautaire, dûment convoqué le 18 mars 2019 s'est réuni le lundi 1 avril 2019 à 19h00 à l'Amphithéâtre de la Reine Blanche 19, rue du Château - 77000 MELUN, sous la présidence de Louis Vogel, Président, pour délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour.



PRESENTS

Gérard AUBRUN, Gilles BATAILL, Alain BERNHEIM, Slimane BOUKLOUCHE, Claude BOURQUARD, Geneviève BURLE, Josette CHABANE, Philippe CHARPENTIER, Patricia CHARRETIER, Nathalie DAUVERGNE-JOVIN, Henri DE MEYRIGNAC, Willy DELPORTE, Bernard FABRE, Francis GALLOY, Gilles GATTEAU, Christian GENET, Dominique GERVAIS, Marie-Hélène GRANGE, Jean-Pierre GUERIN, Jérôme GUYARD, Christian HUS, Geneviève JEAMMET, Dominique KUNDIG-BORDES, Jean-Claude LECINSE, Françoise LEFEBVRE, Jean-François LEMESLE, Dominique MARC, Henri MELLIER, Josette MEUNIER, Jean-Pierre MITGERE, Bénédicte MONVILLE-DE-CECCO, Ginette MOREAU, Anne MORIN, Carole NADAL, Joëlle NOTO, Sylvia ORDIONI, Sylvie PAGES, Paulo PAIXAO, Vincent PAUL-PETIT (*présent jusqu'au point 11 puis pouvoir à M. Gérard AUBRUN*), Françoise PERREAU (*présente jusqu'au point 6 puis pouvoir à M. Paulo PAIXAO*), Marie-Rose RAVIER, Jean-Pierre RODRIGUEZ, Patricia ROUCHON, Marc SAVINO, Brigitte TIXIER, Franck VERNIN, Valérie VERNIN-FOURNIER, Jocelyne VERNON, Louis VOGEL, Lionel WALKER, Pierre YVROUD.

ABSENTS EXCUSES REPRESENTES

Nicolas ALIX a donné pouvoir à Jean-Pierre GUERIN, Patricia ASTRUC GAVALDA a donné pouvoir à Marie-Rose RAVIER, Georges AURICOSTE a donné pouvoir à Josette MEUNIER, François BLANCHON a donné pouvoir à Sylvie PAGES, Eric BONNOMET a donné pouvoir à Jean-Pierre MITGERE, Noël BOURSIN a donné pouvoir à Louis Vogel, Michel DAUVERGNE a donné pouvoir à Christian GENET, Ségolène DURAND a donné pouvoir à Jean-Pierre RODRIGUEZ, Fabien FOSSE a donné pouvoir à Franck VERNIN, Anne GRAVIÈRE a donné pouvoir à Jean-François LEMESLE, Thomas GUYARD a donné pouvoir à Patricia ROUCHON, Anselme MALMASSARI a donné pouvoir à Henri DE MEYRIGNAC, Françoise MEGRET a donné pouvoir à Geneviève BURLE, Alain TAFFOUREAU a donné pouvoir à Ginette MOREAU, Renée WOJEIK a donné pouvoir à Henri MELLIER.

ABSENTS EXCUSES

Josette ANTIGNAC, Farida ATIGUI, François KALFON, Kadir MEBAREK, Gérard MILLET, Romaric MOYON, Mourad SALAH.

SECRETAIRE DE SEANCE

Mme Françoise LEFEBVRE



Le Conseil Communautaire a :

1. désigné Mme Françoise LEFEBVRE en qualité de Secrétaire de Séance.
2. pris acte du projet de compte-rendu de la séance du 18 février 2019.
3. pris acte du compte-rendu des décisions du Président et des marchés a procédure adaptée.
4. à la majorité, avec 54 Pour, 3 Contre et 9 Abstentions, approuvé le projet modifié des statuts de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine.

Melan

Lissy

Pringy

Maincy

Rubelles

Voisenon

Boissettes

Seine-Port

La Rochette

Vaux-le-Pénil

Boissise-le-Roi

Livry-sur-Seine

Villiers-en-Bière

Le Mée-sur-Seine

Dammarie-lès-Lys

Limoges-Fourches

Boissise-la-Bertrand

Saint-Germain-Laxis

Montereau-sur-le-Jard

Saint-Fargeau-Ponthierry



5. à la majorité, avec 64 Pour et 2 Contre, décidé d'approuver le procès-verbal de mise à disposition de biens mobiliers et immobiliers nécessaire à l'exercice de la compétence assainissement par la commune de Maincy à la CAMVS.

6. à la majorité, avec 57 Pour, 2 Contre et 7 Abstentions, approuvé la convention stratégique avec l'Etablissement Public Foncier d'Ile-de-France.

7. à l'unanimité, avec 60 Pour et 6 Abstentions, approuvé le projet de convention de délégation de maîtrise d'ouvrage avec le SIARCE pour la réalisation d'un schéma directeur d'aménagement et de valorisation des berges de Seine sur les communes de Boissettes, Boissise-la-Bertrand, Boissise-le-Roi, Dammarie-les-Lys, La Rochette, Le Mée-sur-Seine, Livry-sur-Seine, Melun, Saint-Fargeau-Ponthierry, Seine-Port, Vaux-le-Pénil.

8. à l'unanimité, avec 60 Pour et 6 Abstentions, décidé d'approuver le document-cadre de la conférence intercommunale du logement en matière d'attributions de logements sociaux.

9. à l'unanimité, avec 66 Pour, décidé d'approuver la charte intercommunale de relogement.

10. à la majorité, avec 65 Pour et 1 Contre, approuvé la création d'une Commission de Contrôle Financier (CCF) et désigné, à l'unanimité, les membres ci-dessous pour siéger au sein de la CCF :

Membres titulaires	Membres suppléants
M. Kadir Mebarek	M. Philippe Charpentier
M. Anselme Malmassari	M. Jean-François Lemesle
M. Pierre Yvroud	M. Alain Bernheim
M. Georges Auricoste	M. Christian Hus
M. Claude Bourquard	M. Noël Boursin

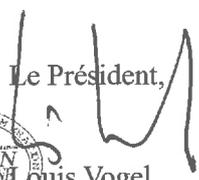
11. à l'unanimité, avec 66 Pour, décidé de fixer les conditions de dépôts des candidatures pour l'élection des membres de la commission de délégation de service public pour l'assainissement et l'eau.

12. à l'unanimité, avec 66 Pour, approuvé le versement des fonds de concours 2019 participant aux charges de centralité des piscines et de certains équipements culturels aux communes de Melun, Dammarie-lès-Lys, Le Mée-sur-Seine, Vaux-le-Pénil et Saint-Fargeau-Ponthierry.

13. à l'unanimité, avec 65 Pour et 1 ne participe pas au vote, attribué un fonds de concours de 59 645 € à la commune de Boissise-le-Roi pour la réhabilitation de sa salle multisports communale.

La séance a été levée à 22h20

Le présent compte rendu est affiché en exécution de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Président,

Louis Vogel
Maire de Melun

